RCS : DIJON
Code greffe : 2104

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de DIJON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2003 B 00720
Numéro SIREN : 450 551 783
Nom ou dénomination : ABC NET

Ce dépôt a été enregistré le 10/04/2019 sous le numéro de dépôt 4066

Formulaire obligatoire (art. 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN SIMPLIFIÉ

Désignation de l'entreprise ABC'NET — Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 28 RUE DE CHANZY 21000 DIJON

Numéro SIRET * 45055178300043

Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 — Durée de l'exercice précédent * 12

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ACTIF

			Brut 1		Amortissements - Provisions 2	Exercice N clos le 30092018 Net 3	Exercice N-1 clos le 30092017 Net 4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles — Fonds commercial *	010		012			
	Immobilisations incorporelles — Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028	59 267	030	55 847	3 420	6 103
	Immobilisations financières * (1)	040	6 542	042		6 542	6 542
	Total I (5)	044	65 809	048	55 847	9 962	12 645
ACTIF CIRCULANT	STOCKS — Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	60 173	052		60 173	12 930
	STOCKS — Marchandises *	060		062			
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) — Clients et comptes rattachés*	068	345 357	070	13 779	331 578	386 095
	Créances (2) — Autres * (3)	072	63 553	074		63 553	57 858
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	10 711	086		10 711	13 613
	Charges constatées d'avance *	092	741	094		741	710
	Total II	096	480 535	098	13 779	466 756	471 206
	Total général (I+II)	110	546 344	112	69 626	476 718	483 852

PASSIF

		Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES — Capital social ou individuel *	120	7 500	7 500
Ecarts de réévaluation	124		
Réserve légale	126	750	750
Réserves réglementées*	130		
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132	196 163	196 163
Report à nouveau	134	(20 756)	(38 124)
Résultat de l'exercice	136	10 751	17 367
Provisions réglementées	140		
Total I	142	194 408	183 657
Provisions pour risques et charges — **Total II**	154	11 466	11 466
DETTES (4) — Emprunts et dettes assimilées	156		4 209
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		
Fournisseurs et comptes rattachés *	166	27 437	35 846
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169 176)	172	243 407	248 674
Produits constatés d'avance	174		
Total III	176	270 844	288 729
Total général (I + II + III)	180	476 718	483 852

Déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon le 10 AVR. 2019 sous le n° B 406

RENVOIS							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 500
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

En Euros.

SARL ARTAUD & Associés Dijon

QUADRATUS Informatique

② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2033-B 2018

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : ABC 'NET

Néant

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

A - RÉSULTAT COMPTABLE

			Exercice N clos le 30092018 (1)	Exercice N-1 clos le 30092017 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises * — dont export et livraisons intracommunautaires	209	210	
	Production vendue : biens	215	214	157 560 / 261 295
	Production vendue : services *	217	218	629 376 / 526 968
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	47 220 / (18 334)
	Production immobilisée *		224	
	Subventions d'exploitation reçues		226	3 007 / 6 331
	Autres produits		230	2 990 / 70 022
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	840 153 / 846 282
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234	
	Variation de stock (marchandises) *		236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	80 382 / 84 866
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240	(23) / (653)
	Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier 846 - immobilier)		242	140 864 / 148 242
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243 : 1 875	244	8 130 / 11 246
	Rémunérations du personnel *		250	499 824 / 417 642
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	89 934 / 74 343
	Dotations aux amortissements *		254	5 183 / 5 700
	Dotations aux provisions		256	27 183
	Autres charges : dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259	262	3 / 1 234
	Autres charges : dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260		
	Total des charges d'exploitation (II)		264	824 296 / 769 804
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	15 857 / 76 478
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	751
	Produits exceptionnels (IV)		290	9 728
	Charges financières (V)		294	1 869 / 465
	Charges exceptionnelle : dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347	300	3 237 / 69 125
	Charges exceptionnelle : dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) (VI)	348		
	Impôts sur les bénéfices * (VII)		306	
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	10 751 / 17 367

B - RÉSULTAT FISCAL

Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2 — 312 : 10 751 | 314

Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *	316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	318	
	Provisions non déductibles *	322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)	324	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248	330	2 012
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option ; (Part de loyers dispensés de réintégration) 249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime	999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		997
	Entreprise nouvelles (44. sexies) 986 ; Zone franche urbaine (44. octies et octies A) 987 ; Zones restructuration de la défense (44 terdecies) 127 ; Zones de revitalisation rurales (44 quindecies) 138		342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies) 981 ; Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989 ; Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies) 991 ; Pôles de compétitivité hors CIF (art 44 undecies) 990		
	Divers dont ZFA (44 quaterdecies) 345 ; Investissements outre-mer 344 ; Créance due au report en arrière du déficit 346		350 : 28 277
	"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)" 655		
	RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS (Bénéfice col. 1, Déficit col. 2)	352	354 : 15 514
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arriere : (Entreprises I.S. seulement)	356	
	Déficits antérieurs reportables : * 92...92 dont imputés sur le résultat :		360
	RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372 : 15 514

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : ABC'NET

30/09/2018

Détail des réintégrations diverses		
PV ET AMENDES		2 012
Total des réintégrations diverses	**330**	2 012

Détail des déductions diverses		
CICE		28 277
Total des déductions diverses	**350**	28 277

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice clos au 30/09/2018 ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général, normes définies par le règlement ANC 2014-03, approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 et publié au Journal Officiel du 15 octobre 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées conformément aux principes d'établissement des comptes annuels :

- image fidèle,
- comparabilité et continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes,

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	25 284		1 150
Matériel de transport	30 057		1 350
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 683		
TOTAL	59 025		2 500
Prêts, autres immobilisations financières	40		
TOTAL	40		
TOTAL GENERAL	59 065		2 500

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			26 434	26 434
Matériel de transport		2 258	29 150	29 150
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			3 683	3 683
TOTAL		2 258	59 267	59 267
Prêts, autres immobilisations financières			40	40
TOTAL			40	40
TOTAL GENERAL		2 258	59 307	59 307

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	24 112	875		24 987
Matériel de transport	25 127	4 308	2 258	27 178
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 683			3 683
TOTAL	52 922	5 183	2 258	55 847
TOTAL GENERAL	52 922	5 183	2 258	55 847

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	875				
Matériel de transport	4 308				
TOTAL	5 183				
TOTAL GENERAL	5 183				

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	11 466				11 466
TOTAL	11 466				11 466

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	15 717		1 938		13 779
TOTAL	15 717		1 938		13 779
TOTAL GENERAL	27 183		1 938		25 245
Dont dotations et reprises d'exploitation			1 938		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Prêts	6 502	6 502	
Autres immobilisations financières	40	40	
Clients douteux ou litigieux	22 194	22 194	
Autres créances clients	323 162	323 162	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	800	800	
Impôts sur les bénéfices	28 277	28 277	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 104	1 104	
Divers état et autres collectivités publiques	22 210	22 210	
Débiteurs divers	11 162	11 162	
Charges constatées d'avance	741	741	
TOTAL	416 193	416 193	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	27 437	27 437		
Personnel et comptes rattachés	72 841	72 841		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	65 915	65 915		
Taxe sur la valeur ajoutée	64 459	64 459		
Autres impôts taxes et assimilés	20 402	20 402		
Groupe et associés	176	176		
Autres dettes	19 615	19 615		
TOTAL	270 844	270 844		
Emprunts remboursés en cours d'exercice	3 613			

Evaluation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), ou à leur coût de production.

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :
L'entreprise opte pour la comptabilisation directe en charge des droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition d'immobilisations.

Option de traitement des charges financières :
L'entreprise n'opte pas pour l'incorporation des coûts d'emprunts à la valeur d'inscription des actifs prévue à l'article 38 undecies de l'annexe III du CGI.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Amortissements des biens non décomposables :
L'entreprise opte pour la mesure de simplif ication réservée aux PME prévoyant d'amortir les immobilisations non décomposables à l'or igine sur les durées d'usage, sans rechercher les durées réelles d'utilisation.

Evaluation des amortissements

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	1 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	1 à 3 ans
Mobilier	Linéaire	3 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Une dépréciation est constituée lorsqu'apparaît une perte probable (valeur actuelle inférieure à la valeur comptable), dont les effets sont jugés réversibles.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 553
Total	22 553

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	
- CICE 30/9/18 : 370163X6%	22 210
DIVERS PRODUITS RECEVOIR	
- PAR AIDE EMBAUCHE	343
Total	22 553

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 958
Dettes fiscales et sociales	61 805
Autres dettes	7 134
Total	70 898

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	
- FNP APPROBATION COMPTES	408
- SCP LABBE BERNET	1 250
- SCP NETTILLARD	300
CLIENTS AVOIRS A ETABLIR	
- AAE SCI MAGIE 5.5%	1 635
- AAE SCI KANE 10%	2 868
- AAE CAB RENAULT 19.6%	2 631
DETTES PROV° CONGES PAYES	
- CONGES PAYES	33 615
CHARGES S/C.P. A PAYER	
- CHARG SOC S/C.P.	7 789
ETAT CHARGES A PAYER	
- CAP CFE 2018 : 1583x9/12	1 187
- CAP CVAE 2018	261
- CAP TAXE APPRENT. 2015	2 607
- CAP TAXE APPRENT. 2016	2 398
- CAP TAXE APPRENT. 2017	2 853
- CAP TAXE FORMATION 2015	2 108
- CAP TAXE FORMATION 2016	1 940
- CAP TAXE FORMATION 2017	2 307
- CAP TAXE APPRENT.2018	2 621
- CAP TAXE FORMATION 2018	2 120
Total	70 898

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	741
Total	741

ANNEXE

Exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATES D'AVANCE			
- CCA ASSURANCE AXA	119		
- CCA ASSURANCE SFS	622		
Total	741		

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 531-2/9, Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.

Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

ABC'NET
Société unipersonnelle par actions simplifiée
Au capital de 7500,00 €
Siège social : 28 Rue de Chanzy
21000 DIJON

450 551 783 RCS DIJON

PROCES-VERBAL
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 18 FEVRIER 2019

Pour extrait.../...

DEUXIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 10 751,09 euros, intégralement au compte « Report à nouveau ».

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associé unique rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois derniers exercices.

Le Gérant,

